



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 3 février 2021

Quartier prioritaire de la ville : la cité éducative de Hautepierre labellisée par le gouvernement

Le Premier ministre a annoncé l'accélération du déploiement des cités éducatives et fixé l'objectif d'atteindre la labellisation de 200 cités éducatives d'ici 2022.

Démarche partenariale à l'échelle d'un territoire, la cité éducative s'appuie sur une alliance de l'ensemble des acteurs pour offrir aux élèves des quartiers prioritaires un cadre d'apprentissage et d'épanouissement renforcé, de l'enfance jusqu'à l'insertion professionnelle.

Cette labellisation permet de déployer, de manière coordonnée, davantage de moyens humains et financiers publics dans ces quartiers.

46 nouveaux sites répartis sur 24 académies et 37 départements ont été sélectionnés, s'ajoutant aux 80 cités éducatives labellisées en 2019.

Josiane Chevalier, préfète du Bas-Rhin et Elisabeth Laporte, rectrice de l'académie de Strasbourg, se réjouissent du choix de la cité éducative de Hautepierre dans ces nouveaux sites.

La cité éducative de Hautepierre permettra de répondre aux enjeux éducatifs forts mais aussi d'insertion sociale et professionnelle de ce territoire qui couvre pas loin de 3000 élèves.

Ce site sera le deuxième du département après celui des quartiers Neuhof, Meinau et Elsau à Strasbourg, labellisé en 2019.

Cette première cité éducative a fait l'objet d'une convention cadre triennale avec le conseil départemental du Bas-Rhin (remplacé par la Collectivité européenne d'Alsace), la Ville de Strasbourg et la Caisse d'allocations familiales, qui a permis de dégager des priorités partenariales telles que :

- l'acquisition d'une culture numérique et l'accompagnement des familles à cette acculturation,
- des accompagnements personnalisés au service de la construction du parcours scolaire et de l'insertion professionnelle,
- le renforcement de l'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Les 126 cités éducatives labellisées bénéficieront à plus de 700 000 enfants et jeunes, âgés de 0 à 24 ans, soit un tiers des jeunes qui vivent dans les quartiers concernés.

Contacts presse :

Préfecture :

Bruno Iossif
Mél : bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr
Tel : 07 72 34 91 14

Rectorat

Mél : ce.communication@ac-strasbourg.fr
Tel : 03 88 23 38 48